



1 Chevaliers sylvains juvéniles © PATRICK DIEUDONNÉ  
2 Chevalier sylvain adulte © HERVÉ MICHEL

1	
	2



## Description

Le Chevalier sylvain est un petit chevalier, intermédiaire en taille entre le Chevalier guignette qui mesure 19 à 21 cm, et le Chevalier culblanc avec ses 21 à 24 cm. De ce dernier, il se distingue par une allure plus fine, un cou plus long, une tête plus petite marquée d'un net sourcil blanc, des flancs tachetés et des parties supérieures nettement pointillées de blanc. Au vol, on notera des ailes moins larges, des pattes dépassant nettement la queue et un dessous d'aile gris clair.

Son cri de vol, une suite rapide de « kip » très différente du « tui tui » du Chevalier culblanc, s'apparente à celui du Chevalier guignette, mais en plus sonore et plus percutant. Il a une tendance plus marquée que les deux autres à se grouper pour migrer.

## Écologie

Pour sa reproduction, le Chevalier sylvain affectionne les marais et les tourbières de la forêt boréale\* ainsi que la toundra envahie de buissons. Il niche en moyenne dans des milieux plus ouverts que ceux recherchés par le Chevalier culblanc à qui conviendrait donc mieux son nom anglais, « Wood Sandpiper ». Le nid est au sol dans la mousse ou dans la végétation herbacée.

En migration, l'espèce fréquente toutes les eaux douces continentales et en hivernage, ce sont les lagunes côtières et les grands bassins d'inondation tropicaux qui l'attirent. Il apprécie, un peu comme le Combattant varié, les berges envahies par la végétation herbacée.

## Répartition, état des populations

Le Chevalier sylvain est largement réparti dans toute la zone boréale\* de l'Eurasie et, même si les effectifs ont connu une baisse certaine, il reste encore assez répandu de nos jours.

En France, il est considéré comme un migrateur commun.

Il hiverne dans les grandes zones humides intertropicales de l'intérieur et des côtes, mais il évite les rivages maritimes eux-mêmes.

# Le Chevalier sylvain

*Tringa glareola* (Linnæus, 1758)

État de conservation en France : **Non évalué**  
Statut en Lorraine : **Migrateur commun**

## Situation régionale

Le statut régional de l'espèce est à l'image de son statut national : le Chevalier sylvain est un migrateur régulier aux deux passages en Lorraine, mais en nombre relativement restreint faute de milieux favorables. Le passage pré-nuptial est assez tardif et culmine fin avril – début mai, tandis que le post-nuptial débute tôt, dès juillet, pour culminer en août. La vidange automnale des étangs est trop tardive pour le concerner, mais le dégagement de vasières par baisse du niveau d'eau en fin d'été favorise localement ses haltes.

C'est souvent le cas sur les bassins du lac de Madine et à l'étang de Parroy, plans d'eau qui doivent soutenir l'étiage\* respectivement du Rupt de Mad et du canal de la Marne au Rhin.

## Menaces et gestion

La gestion forestière et les drainages à grande échelle menés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ont affecté l'aire de reproduction du Chevalier sylvain, qui s'est contractée. Pour ces raisons, il a par exemple cessé de nicher aux Pays-Bas dans les années 1930.

De leur côté, les épisodes de sécheresse qui surviennent sur les lieux d'hivernage doivent avoir un impact démographique négatif en affectant la survie hivernale.

## Sites désignés pour cette espèce

FR4110007	FR4110060	FR4110061
FR4112001	FR4112002	FR4112004
FR4112005	FR4112008	

